Rencontre pour le respect et la défense du code du travail, des conventions collectives et de la prud'homie

Jeudi 25 Septembre à 19 H

Salle Jean Moulin Rue Jean Moulin à Trappes (78)

Présidé par Denis Langlet, secrétaire d'Union Locale de syndicats à Trappes, le débat sera ouvert à la suite des présentations de :

James PORCHER Conseiller prud'homme

et

Maître David METIN Spécialiste du droit social, Avocat du Barreau de Versailles

Répondant aux demandes répétées du patronat, le gouvernement, totalement engagé dans la campagne pour « la compétitivité » remet en cause :

- L'application des seuils sociaux, limitant un peu plus les possibilités d'implantation des syndicats, favorisant les déserts syndicaux chez les sous-traitants.
- Une nouvelle fois le Code du Travail en le « simplifiant » par la réduction des dispositions protectrices des salariés les plus exposés, situation déjà aggravée par la loi de sécurisation de l'emploi issue de l'ANI de janvier 2013.
- La prud'homie. Le projet de loi en préparation vise à supprimer l'élection des conseillers sur liste syndicale, de réduire le nombre de conseillers et surtout de dénaturer l'institution en l'intégrant à la « justice ordinaire » c'est à dire en la professionnalisant.

Ces nouvelles restrictions aux droits syndicaux s'intègrent au Pacte de responsabilité, pacte Medef/Hollande. Au moment où nous constatons une forte aggravation de la situation sociale due à la progression du chômage, de la précarité et des bas salaires, les infractions patronales au droit du travail se multiplient ainsi que les tentatives pour étouffer, intégrer et paralyser les organisations syndicales par exemple par et lors de la Conférence Sociale des 7 & 8 juillet derniers.

S'appuyant sur la résistance à cette politique,

Estimant urgent, nécessaire et possible sa mise en échec, ainsi que celle du Pacte de Responsabilité, nous vous invitons à venir nombreux à cette rencontre pour la défense des droits collectifs et du droit syndical.

D'autres conseillers prud'hommes et conseillers du salarié, dont Jean-Pierre Vialle, David Elbaz et Anne-Marie Lamade, apporteront leur contribution.

Pour tout contact: Jean-Pierre VIALLE 06 86 93 72 72; Denis LANGLET 06 20 90 32 40

Avec le soutien de l'Institut d'Etudes Sociales et Economiques du Monde du Travail (IESE)